ECOLO -Chastre Rue Maquille, 2 1450 Chastre

Le 21 janvier 2003

Monsieur le Bourgmestre, Cher Claude,

Rajout d'un point à l'ordre du jour du conseil communal du 29 janvier 2003: demande de représentation du groupe ECOLO au sein de la CCAT dans cadre du quotient du ¼ communal.

Le nouveau CWATUP (art7, paragraphe 3, alinéa 4) permet au conseil communal de rompre avec la proportionnalité de représentation du ¼ communal.

En relation avec cet article, le groupe ECOLO demande à être représenté au sein de la CCAT. Le conseil communal dispose donc de la possibilité de se prononcer en faveur de cette possibilité: le groupe ECOLO demande donc la mise au vote de cette proposition.

En vous remerciant d'avance, Monsieur le bourgmestre, cher Claude, recevez nos salutations distinguées,

Françoise Lemoine

Catherine Brusselmans